

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 11

**Présents :** 9

**Votants:** 9

**Séance du 04 janvier 2018**

L'an deux mille dix-huit et le quatre janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 04 janvier 2018, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Alain CASSOU, Fabrice LATAPI, Olivier PEDEMANAUD, Alain DABAT, Philippe LASCOMBES, Marie Laure FORAY, Ludovic LANOUILH BOUILLET, Serge VIGNAU, Bastien DUTOUR

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:** Martine MASONNAVE, Julien COZZI

**Secrétaire de séance:** Alain DABAT

---

**Objet: TRAVAUX DE VOIRIE 2018. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FAR 2018. - DE 2018 01**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de réaliser sur l'exercice 2018, des travaux d'investissement sur la voirie communale.

Après discussions et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'estimatif de l'entreprise A3TP pour un montant de 36 133€ HT et charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Département des Hautes-Pyrénées, la subvention la plus élevée possible au titre du FAR 2018 (voirie).

Le montant sera prévu au budget 2018 de la commune.

**Objet: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DU VIN ET DE LA FETE LOCALE 2018. - DE 2018 02**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que cette année encore, la Fête du Vin et la Fête Locale 2018 seront organisées conjointement avec les viticulteurs de l'Appellation, les associations de Madiran et la municipalité.

A ce titre et compte tenu de l'effort financier pour assurer la bonne mise en oeuvre de la manifestation, le Conseil Municipal à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire de solliciter les services du Département des Hautes-Pyrénées et de la Région Occitanie en vue d'obtenir les subventions les plus substantielles possibles.

**Objet: TRAVAUX D'ACCESSIBILITE. DEMANDE DE SUBVENTION - DE 2018 03**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite au diagnostic relatif à l'accessibilité pour les personnes handicapées des établissements existants recevant du public, réalisé sur la commune en 2016, il conviendrait de réaliser une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la mairie.

Monsieur le Maire indique qu'il a en sa possession, un devis estimatif des travaux, de l'entreprise A3TP pour un montant HT de 7500€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de demander la subvention la plus substantielle possible auprès des services de l'État.

### QUESTIONS DIVERSES:

-Collectif Non au gaz de schiste: Monsieur le Maire et ses adjoints ont reçu le 19 décembre dernier, le collectif en mairie. Ils ont fait part des dernières informations lié au permis de St Griède qui a été prolongé jusqu'au 31 mai 2018.

-Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il conviendrait de procéder à la coupe des pins au croisement route du vignoble/rue de l'école. Messieurs les conseillers s'accordent pour l'exécution des travaux qui auront lieu le samedi 13 janvier.

-Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la traditionnelle reception de la nouvelle année aura lieu le vendredi 19 janvier prochain. Les tâches sont réparties entre les élus. Par ailleurs, le démontage des décorations de Noël se feront le lendemain, le samedi 20 janvier au matin, par les élus.

Fait à Madiran le 4 janvier 2018

Le Maire,  
Alain CASSOU

Séance levée à 23h30.

LATAPI Fabrice:	PEDEMANAUD Olivier:	DABAT Alain:	LASCOMBES Philippe:	MASONNAVE Martine:  absente
FORAY Marie-Laure:	LANOUILH BOUILLET Ludovic:	COZZI Julien:  absent	VIGNAU Serge:	DUTOUR Bastien: